

Un cimetière tout neuf

🕒 Lecture 1 min

Accueil • Charente-Maritime • Brizambourg



📷 Le chapiteau de cette colonne est sculpté de feuilles d'acanthos. © Crédit photo : Photo Pierrette Laclie

Publié le 26/12/2015 à 3h35.

Le projet du cimetière a débuté il y a cinq ans, sous l'ancienne municipalité. Il n'y avait presque plus de place et beaucoup de tombes étaient abandonnées, non entretenues et hors sécurité. La société Finalys a été mandatée pour faire une étude de réhabilitation ; sur les 550 tombes, 30 devaient être reprises par la commune. Cette phase de reprise est tout juste terminée, a annoncé le maire, Didier Cosset, lors d'une réunion publique, le 15 décembre. « 258 tombes non réclamées ont été restituées au domaine communal depuis le début décembre. Nous ne nous attendions pas à cette dépense supplémentaire. Mais on va reprendre sereinement pour faire un beau cimetière, digne de nos disparus. »

Dès le début 2016, un groupe va préparer un plan de restructuration. Ce projet doit s'étaler sur sept ans, si le préfet l'accepte tel quel.

Le Brizambourgeois Henri Prévaudeau a fait publier l'an passé un ouvrage sur le cimetière de Brizambourg. Il met en valeur les monuments funéraires historiques, ainsi que l'histoire des personnes qui y reposent. La municipalité propose de préserver les beaux monuments, ceux chargés d'histoire communale, et les tombes des habitants morts pour la France. Quelques monuments vont devenir des ossuaires pour les tombes reprises. De beaux caveaux seront vendus. Un jardin du souvenir sera créé. Un ou deux lieux de recueillement seront aménagés ainsi qu'un parking.

Le budget devrait s'élever à 150 000 euros. « La première année, nous allons traiter 50 tombes et en vendre 10 autres », conclut Didier Cosset.